

# DES Loratadine

## ENFIN AUTORISÉE SANS ORDONNANCE

Par Julien Dabjat

### Enfin exonérée

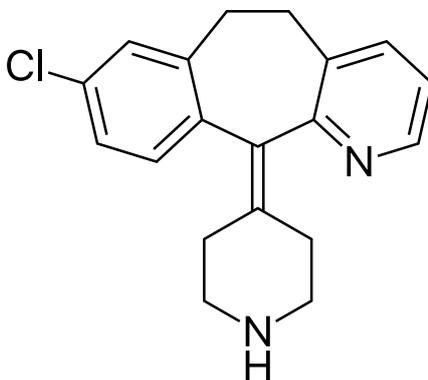
Le 13 février, l'ANSM a annoncé l'exonération de la desloratadine de la liste II des substances vénéneuses destinées à la médecine humaine. Cette exonération ne concerne que la forme comprimée, dans un nouveau conditionnement au format « conseil », c'est-à-dire de 7 comprimés maximum par boîte, soit 35 mg de substance remise au public. À ce jour, aucune spécialité n'est encore disponible avec une telle contenance.

### Et de 4 !

Avec ce délistage partiel, la desloratadine pourrait donc prochainement rejoindre l'arsenal des antihistaminiques H1 en libre accès à l'officine. Pour l'instant, trois molécules de cette classe sont accessibles sans ordonnance : la cétirizine (Zyrtecset et génériques), la loratadine et la fexofénadine au dosage de 120 mg (Allervi).

### Antihistaminique de deuxième génération

Comme toutes les molécules précédemment citées, la desloratadine appartient à la famille des antihistaminiques de deuxième génération. Ces molécules agissent par antagonisme non compétitif avec l'histamine, médiateur chimique de l'allergie, bloquant sa fixation sur le récepteur H1. L'avantage de cette génération : une plus grande sélectivité pour les récepteurs H1 périphériques que



centraux, ainsi que l'absence de passage de la barrière hématoencéphalique - en raison de leur caractère hydrophile - et donc des effets sédatifs et anticholinergiques moindres qu'avec l'ancienne génération.

### Métabolite actif de la loratadine

Sur le plan chimique, la desloratadine est le principal métabolite actif de la loratadine après sa métabolisation dans le foie *via* le cytochrome P450. Elle possède une plus grande affinité pour le récepteur H1 et donc une demi-vie d'élimination bien supérieure à celle de la loratadine, 27 heures contre 8.

### Uniquement chez l'adulte en conseil ?

Dans sa forme comprimé, la desloratadine listée est actuellement indiquée chez les adultes et les adolescents de

plus de 12 ans dans le traitement symptomatique de la rhinite allergique et de l'urticaire. Si l'ANSM reprend bien ces deux indications dans sa décision d'exonération, l'Agence mentionne uniquement un usage chez l'adulte. Comme c'est déjà le cas pour les autres antihistaminiques, l'utilisation en automédication ne pourra dépasser 7 jours sans avis médical.

### Interactions et effets indésirables

Sur le plan des interactions, la desloratadine ne possède aucune interaction actuellement mise en évidence avec un autre traitement. Les effets indésirables les plus recensés sont des maux de tête, une sécheresse buccale et une asthénie. Les essais pharmacologiques sur la molécule n'ont pas mis en évidence de majoration de la somnolence, y compris en cas de consommation d'alcool. Des cas d'intoxication ont toutefois été recensés depuis et l'association est déconseillée.

### D'autres délistages à venir ?

Fin janvier, Nères, qui représente les laboratoires commercialisant des produits sans ordonnance, appelle les autorités au délistage d'une centaine de molécules. Arguant notamment le retard de la France sur ce point par rapport à ses principaux voisins européens, le gain de temps médical et les économies à prévoir pour l'Assurance maladie. Le syndicat espérerait 50 nouvelles molécules délistées d'ici 3 ans. ■